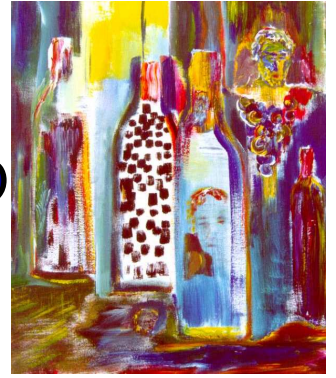




# L'ÉCHO DE L'ACAVE



Organe officiel de

Eric Besson

**L'Association des Collectionneurs Amis du Vin et de l'Étiquette**

**A**llez, je ne vais pas vous la raconter comme d'habitude en énumérant toutes les bonnes choses que l'on a dégustées, toutes les bonnes choses que l'on a bues et toutes les bonnes choses que l'on a etc., etc., etc. Pour résumer, c'était "grave super !!!!". Malgré cela, certains d'entre nous ont vu leur enthousiasme passer du "beau fixe" à "pluvieux" en constatant, rentrés à la maison, qu'on leur avait refilé des photocopies. Et ce, bien entendu, sans prévenir ! Si, jusque là, cette situation était déjà arrivée, elle demeurait toutefois anecdotique et ne concernait qu'un très petit nombre d'étiquettes et de lésés (avec un L !). Or, en ce samedi 5 novembre 2005, on est passé de l'incursion à l'invasion. Ce n'est pas tolérable ! Chacun pourra lire en pages intérieures les décisions prises par le Bureau réuni en urgence.

En effet, il en va de la crédibilité de notre association et de la confiance qui doit tous nous animer.



En ce sens, nous vous demandons de bien faire attention et surtout de signaler au Bureau toute dérive ou abus de confiance que vous



pourriez constater pour que de tels agissements ne se renouvellent pas. Nous sommes ensemble et nous nous réunissons pour une

passion commune et pour que ce soit la fête.



Depuis la création de l'ACAVE, le bureau n'a pas voulu établir de règles trop strictes ni trop contraignantes et encore moins de diktat, pensant à juste titre que tous les adhérents sont des collectionneurs responsables et intègres. Cela sera toujours le cas, mais les "filous volontaires" sont indésirables à l'ACAVE et



aussi dans les autres associations sœurs. Qu'on se le dise !



En attendant la joie de vous revoir tous, le Bureau adresse à tous ses adhérents et à leurs



proches ses **MEILLEURS VŒUX POUR 2006** en retard  
**Gérard TELLET-LARENTE**

Prochaine réunion à Ferrandi :  
**SAMEDI 6 MAI 2006**  
Réservez votre journée

## Du Duc de Berry

Jean de Berry (1340-1416) est né à Vincennes le 30 novembre 1340. Il était le fils du roi Jean II le Bon. Ces frères : Charles, futur Charles V, Louis, futur duc d'Anjou et Philippe le Hardi, futur duc de Bourgogne. Son père aimait la musique, la littérature et la peinture ... il en hérita !

Comte de Poitou en 1346, lieutenant des pays situés au sud de la Loire avec Bourges comme capitale. Il épousa Jeanne d'Armagnac le 24 juin 1360 et, après la trêve de Brétigny, devint Duc de Berry.



**"Les Très Riches Heures"** : c'est un livre d'heures, c'est-à-dire un bréviaire à l'usage des laïcs qui contenait les psaumes et les prières qu'on devait réciter à des heures précises : les 7 heures canoniales (les diverses parties du bréviaire, comme mâtines, vêpres etc.)

**"Les Très Riches Heures"** ont été un long chantier qui s'est étendu sur tout le XVème siècle, et le travail de toute une équipe à partir d'une maquette initiale : calligraphes, décorateurs des initiales, peintres des petites et grandes enluminures, des décorations marginales.

Elaboré  
par les  
frères  
de

Limbourg (Paul, Jean et Herman), originaires de Nimègue, exécuté entre 1410 et 1416, ils auraient réalisé le Cycle de la Passion, quatre miniatures du calendrier (janvier, avril, mai et août) et les huit miniatures exceptionnelles. La relève est assurée entre 1438 et 1442 par un artiste de la cour de Charles VII, puis vers 1485 par le peintre Jean Colombe (né et mort à Bourges -1430 ou 1435 - 1493).

**"Les Très Riches Heures"** après 1416 seront dans la bibliothèque du roi de France avant de passer vers 1480 (don) dans la maison de Savoie



(héritage du duc Jean de Berry, sa fille Bonne ayant épousé Amédée VII de Savoie II). Après avoir été entre les mains de la famille Spinola, Victor Amédée II vers 1720 à la bibliothèque royale de Turin. C'est Charles 1<sup>er</sup>, descendant de la maison de Savoie qui se retrouve avec le livre en 1485 et qui le fait terminer par Jean Colombe dans un style un peu différent des frères de Limbourg.

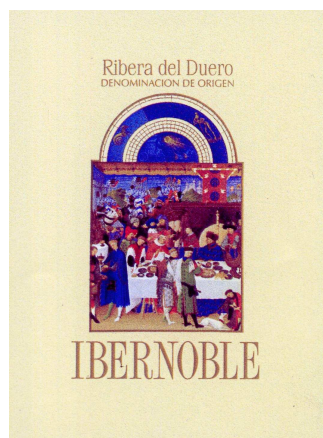
En 1856, le duc d'Aumale l'acheta au baron Margherita, héritier du marquis de Serra. Depuis, elles font partie de la bibliothèque du Château de Chantilly (Musée Condé).

Des 206 feuillets, les 14 premiers sont consacrés au calendrier qui indiquait la signification et la prière de chaque jour. Ce sont d'ailleurs les éléments de ce calendrier qui sont reproduits sur les étiquettes de vins et qui intéressent les collectionneurs !!!

### Exemple : le mois de Janvier :

Dans la partie supérieure, un demi cercle d'or et d'azur où s'inscrivent les signes du zodiaque et les phases de la lune. Au centre du demi cercle : le char et les chevaux du soleil. Au dessous, dans un rectangle presque carré, la scène d'un banquet de nouvel an dans la grande salle du palais de Bourges. C'est le jour des vœux et le duc invite ses familiers à se présenter comme l'indique l'inscription : "approche, approche".

Les trois frères de Limbourg sont peut être représentés dans cette miniature. Paul serait coiffé d'un bonnet rouge replié sur l'oreille ; il dissimulerait en partie le deuxième de ses frères tandis que le troisième apparaîtrait au dessus des deux autres. Sur le devant, on discerne 3 officiers de cour : l'échanson (à gauche, le personnage de face en bleu), le panetier (à droite et de dos en bleu clair) et l'écuyer (de dos en vert).



**"Les Très Riches Heures"** est un (sinon le) chef d'oeuvre des manuscrits enluminés ..... ! Voila où mènent les investigations d'un collectionneur.

Si vous passez par Chantilly (Oise), n'oubliez pas de visiter le magnifique château et ses collections.

## Les Grands Crus en Alsace

L'emploi du terme "Grand Cru" a déjà eu lieu avant 1940 comme l'attestent quelques étiquettes anciennes de la période 1919-1940. Pourtant les viticulteurs et les négociants préféraient à l'époque les dénominations :

### Grand Vin d'Alsace et Vin Fin d'Alsace

Ces appellations n'avaient pas été réglementées et pouvaient être utilisées par les metteurs en marché selon leurs propres critères, à conditions toutefois que le vin ait droit à une appellation d'origine.

Certes, avant 1870, Napoléon III avait incité les viticulteurs des autres régions viticoles françaises à un classement analogue. Pour l'Alsace, ceci n'a pas pu avoir lieu, et pour Cause.

### 1. La première réglementation de la notion de cru en Alsace en 1945

C'est l'ordonnance du 02/11/1945 qui a introduit une première approche de la définition pour les expressions "Grands Vins", "Grands Crus" ou similaires, en exigeant que les vins soient issus des cépages nobles : Traminer, Riesling, Pinot, Pinot Gris, Muscat, Sylvaner et leurs variétés, et que les moûts accusent avant tout enrichissement une quantité de sucre naturel par litre donnant au minimum 11% d'alcool en puissance. Ces vins devaient également être mis en bouteilles dans des récipients d'origine dite "flûte à vin du Rhin".

Contrairement à la notion de Cru définie dans les autres régions

viticoles françaises, en Alsace, au départ, il n'y eut aucune liaison avec le terroir. Il suffisait que le moût eût atteint la teneur alcoométrique de 11% avant tout enrichissement pour bénéficier des termes "Grand Vin" etc. sans qu'un nom de terroir (lieu-dit) en précise la provenance exacte.

Dans les autres régions viticoles françaises, conformément aux règles établies par l'I.N.A.O, se basant sur des usages locaux, loyaux et constants, la notion de Cru devait être liée au terroir.

Dans le Bordelais, ce concept était plus précisément lié à l'exploitation (Classement des Châteaux).

En Bourgogne par contre, la notion a été intimement liée aux terroirs dans les décrets de contrôle de chaque appellation.

En Champagne, il existe également un classement en Grands et Premiers Crus, mais dans cette région le classement est basé sur les communes selon une échelle des crus allant de 80% à 100% (le coefficient est affecté aux meilleures communes, c'est à dire à celle dont la qualité des vins est la meilleure) et qui permet de fixer les prix des vendanges. Seules les communes classées de 90% à 99% peuvent utiliser pour leurs produits la mention "Premier Cru", les communes classées 100% ont droit à la mention "Grand Cru".

Lorsque les vins d'Alsace ont été acceptés au sein de la famille des Appellations d'Origines Contrôlées (décret du 03/10/1962), dans un premier temps, les conditions de production des vins avec les indications Grands Crus etc. n'ont pas été modifiées. L'I.N.A.O avait repris les conditions de production de l'ordonnance de 1945 sans changements notoires et d'ailleurs sans exiger, au départ, de limite de rendement, conditions à laquelle pourtant étaient soumises toutes les autres appellations (A.O.C et V.D.Q.S).



## 2. L'expression Grand Cru (à partir de 1971)

Par décret du 30/06/1971, les conditions de production des vins d'Alsace Grand Cru ont été fixées de façon plus restrictive. Seuls les termes "Grand" et "Cru" ont été retenus, à l'exclusion de tout autre qualificatif tel : Fin, Premier etc., et ceci uniquement pour 4 cépages, à savoir : Gewurztraminer, Riesling, Pinot Gris et Muscat.

Par ailleurs, les conditions de production ont été rendues plus rigoureuses, soit :

- Richesse alcoolique minimale : 11° pour le Pinot Gris et le Gewurztraminer  
10° pour le Muscat et le Riesling
- Limite de rendement : 100hl/ha comme pour les autres vins d'Alsace

Une autre réglementation importante a été introduite en 1971 :

- D'une part, est instituée la dégustation obligatoire par une commission d'expert
- D'autre part, les indications du cépage et du millésime deviennent obligatoires

Mais aucune obligation n'avait encore été prévue pour lier le Grand Cru à un nom de lieu-dit.

## 3. L'appellation Alsace Grand Cru contrôlée



En 1975, décret du 20/12/1975, apparaît la première appellation contrôlée "Alsace Grand Cru" attribuée au lieu-dit "Schlossberg" à Kientzheim. Il s'agit d'une appellation nouvelle attribuée à un terroir bien délimité par une commission d'experts dont les limites sont inscrites au cadastre de la commune concernée.

Les conditions de production deviennent plus sévères puisque les rendements sont ramenés à 70 hl/ha.

L'obligation d'indiquer le cépage et le millésime est à nouveau à préciser, par contre l'indication du nom du lieu-dit n'est pas obligatoire.

## 4. Les 25 appellations Alsace Grands Crus en 1983

En 1983, le décret du 20/11/1975 est modifié par le décret du 23/11/1983. Ce texte ouvre à présent l'appellation "Grand Cru" à 24 autres dénominations de lieux-dits (5 dans le Bas-Rhin et 20 dans le Haut-Rhin).

Ce texte prévoit encore la possibilité de mettre en circulation un vin sous la seule indication "Alsace Grand Cru" sans que l'un des lieux-dits y figure. Ce libellé a laissé naître une interprétation erronée dans le sens où certains viticulteurs estimaient pouvoir vendre des assemblages d' "Alsace Grand Cru" provenant de plusieurs lieux-dits.

Cette façon d'interpréter le texte était en fait contraire à la notion de vin de terroir qu'avait introduit cette nouvelle appellation contrôlée.

## 5. L'Alsace Grand Cru a 50 Lieux-dits en 1992

C'est en 1992 que furent officialisés 25 nouveaux terroirs dans l'appellation contrôlée « Alsace Grand Cru ». Ainsi 50 lieux-dits figurent dorénavant sur une liste établie par le dernier décret du 17/11/1992 (14 dans le Bas-Rhin et 36 dans le Haut-Rhin).

Une grande nouveauté apparaît dans ce dernier texte. Il s'agit de l'obligation d'associer le nom d'un des lieux-dits et l'appellation d'origine contrôlée "Alsace Grand Cru". Ainsi toute équivoque a été supprimée et cette grande appellation est définitivement scellée au terroir car il n'est plus question d'effectuer des assemblages entre les différents lieux-dits pour les commercialiser sous la seule mention "Alsace Grand Cru".

Les conditions de production sont également renforcées dans le sens que le titre alcoométrique minimal est fixé à 12% pour le Gewurztraminer et le Pinot Gris (Tokay).



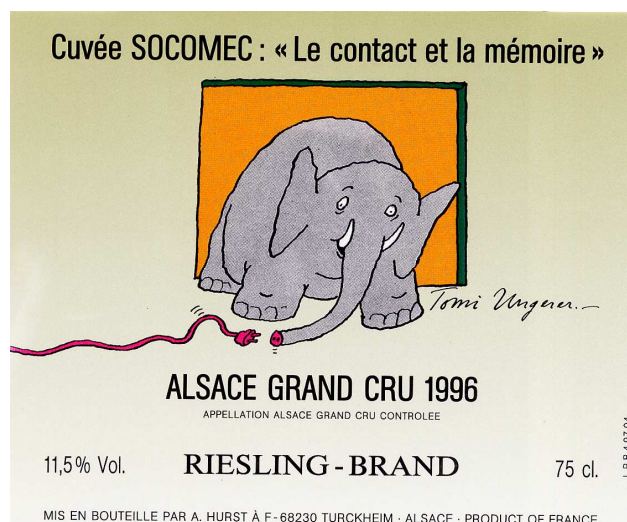
## Liste des Grands Crus d'Alsace

### DEPUIS 1975

Schlossberg (Kaysersberg et Kientzheim)

### DEPUIS 1983

Altenberg de Bergbieten  
 Altenberg de Bergheim  
 Brand (Turckheim)  
 Eichberg (Eguisheim)  
 Geisberg (Ribeauville)  
 Gloeckelberg (Rodern & St Hippolyte)  
 Goldert (Gueberschwihr)  
 Hatschbourg (Hastatt & Voegtlinghoffen)  
 Hengst (Wintzenheim)  
 Kanzelberg (Bergheim)  
 Kastelberg (Andlau)  
 Kessler (Guebwiller)  
 Kirchberg de Barr  
 Kirchberg de Ribeauville  
 Kitterle (Guebwiller)  
 Moenchberg (Andlau & Eichoffen)  
 Ollwiller (Wuenheim)  
 Rangen (Thann & Vieux Thann)  
 Rosacker (Hunawehr)  
 Saering (Guebwiller)

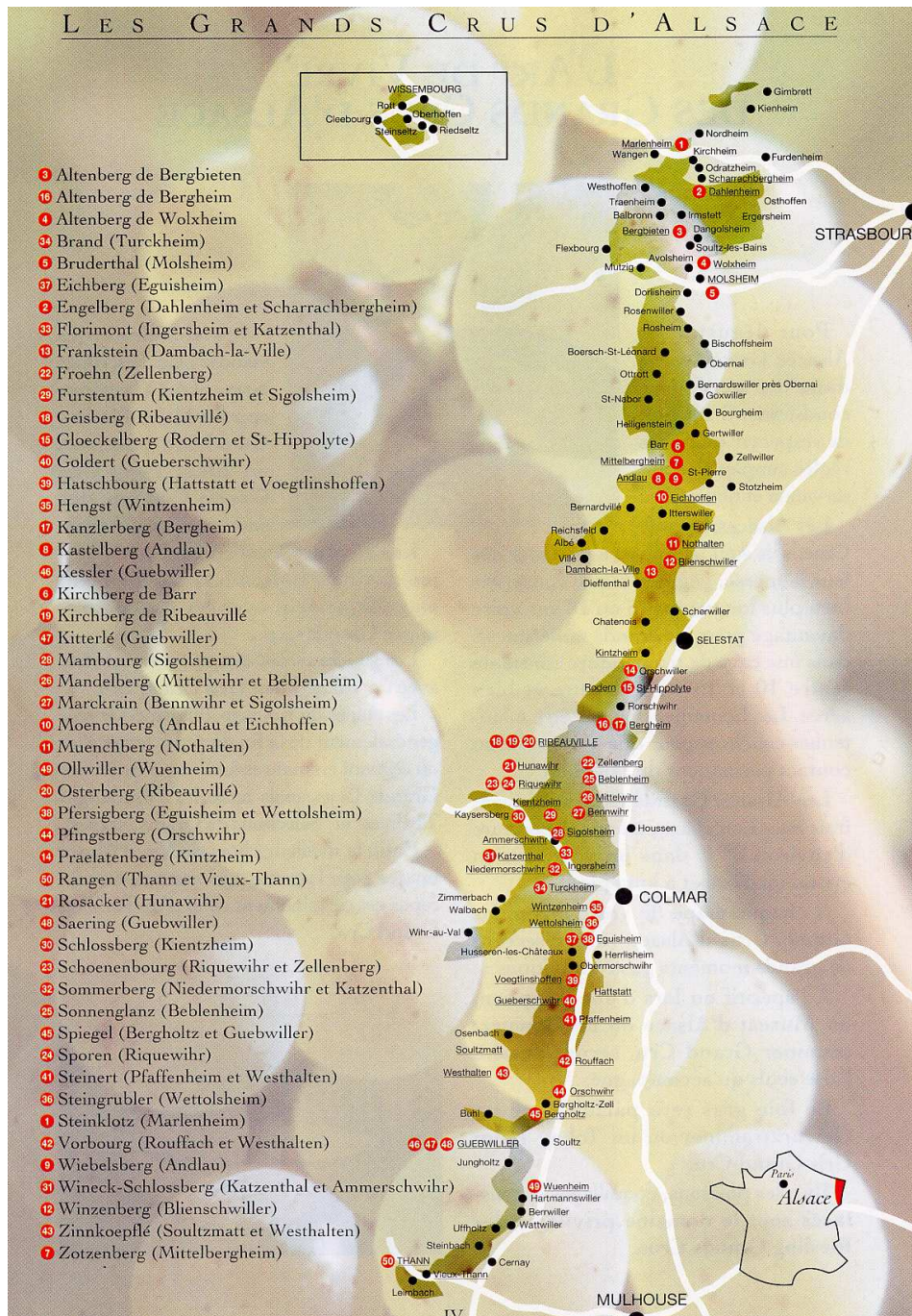


Sommerberg (Niedermorschwihr & Katzenthal)  
 Sonnenglanz (Bebenheim)  
 Spiegel (Bergholtz & Guebwiller)  
 Wiebelsberg (Andlau)

## Depuis 1992

Altenberg de Wolxheim  
 Bruderthal (Molsheim)  
 Engelberg (Dahlenheim)  
 Florimont (Ingersheim)  
 Frankstein (Dambach la Ville)  
 Froehn (Zellenberg)  
 Furtensturm (Kientzheim & Sigolsheim)  
 Mambourg (Sigolsheim)  
 Mandelberg (Mittelwihr)  
 Marckrain (Benwihr)  
 Muenchberg (Nothalten)  
 Osterberg (Ribeauville)  
 Pfersisberg (Eguisheim)

Pfingstberg (Orschwihr)  
 Prealetenberg (Orschwiller & Kientzheim)  
 Schlossberg (Katzenthal)  
 Schoenbourg (Riquewihr)  
 Sporen (Riquewihr)  
 Steinert (Pfaffenheim)  
 Steingrubler (Wettolsheim)  
 Steinklotz (Marlenheim)  
 Vorbourg (Westhalten & Rouffach)  
 Wineck (Katzenthal)  
 Winzenberg (Blienschwiller)  
 Zinnkoepfle (Soultz-matt & Westhalten)  
 Zotzenberg (Mittelbergheim)



Carte disponible auprès du Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace

## THEME : T'AIME A TIC

Pour ce nouvel écho de l'A.C.A.V.E., le thème de notre rubrique t'aime à tic mis à l'honneur est :

**Les Danses Folkloriques** - étiquettes faisant apparaître le nom de la danse et la danse en elle-même.



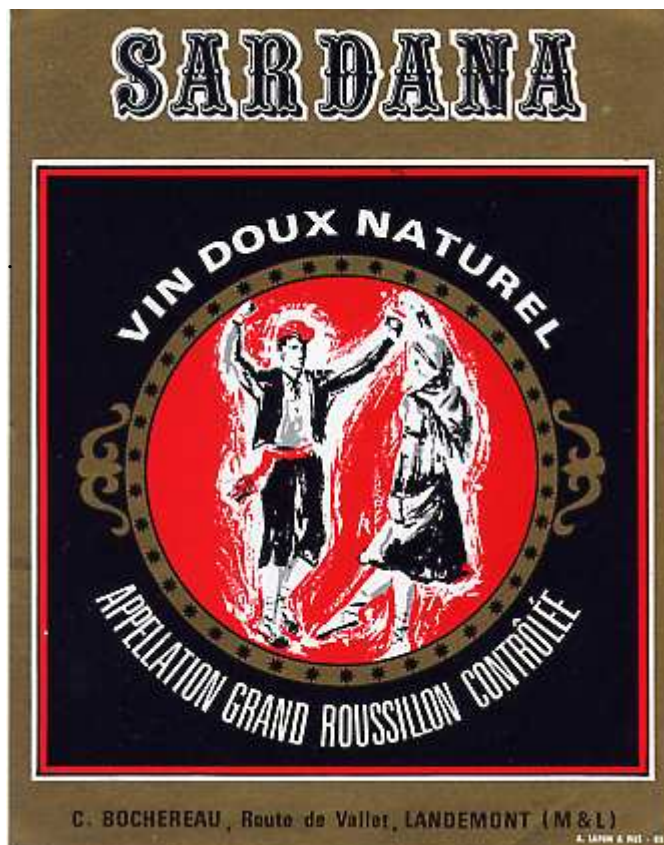
### La FARANDOLE :

Chaîne dansée provençale alternant danseurs et danseuses et caractérisée par l'évolution sinueuse des participants



### La SARABANDE :

Danse d'origine espagnole d'abord endiablée, devenue une danse lente et noble au bal et au théâtre où elle était exécutée en couple surtout au 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle.



### La SARDANE :

Danse catalane pratiquée depuis le 16<sup>ème</sup> siècle dont la forme actuelle est dansée sur les places publiques en une ou plusieurs rondes alternant danseurs et danseuses.



### Le SIRTAKI :

Danse d'origine grecque dérivée de la danse traditionnelle des bouchers byzantins exécutée par un homme seul ou un groupe d'hommes qui se tiennent les épaules.

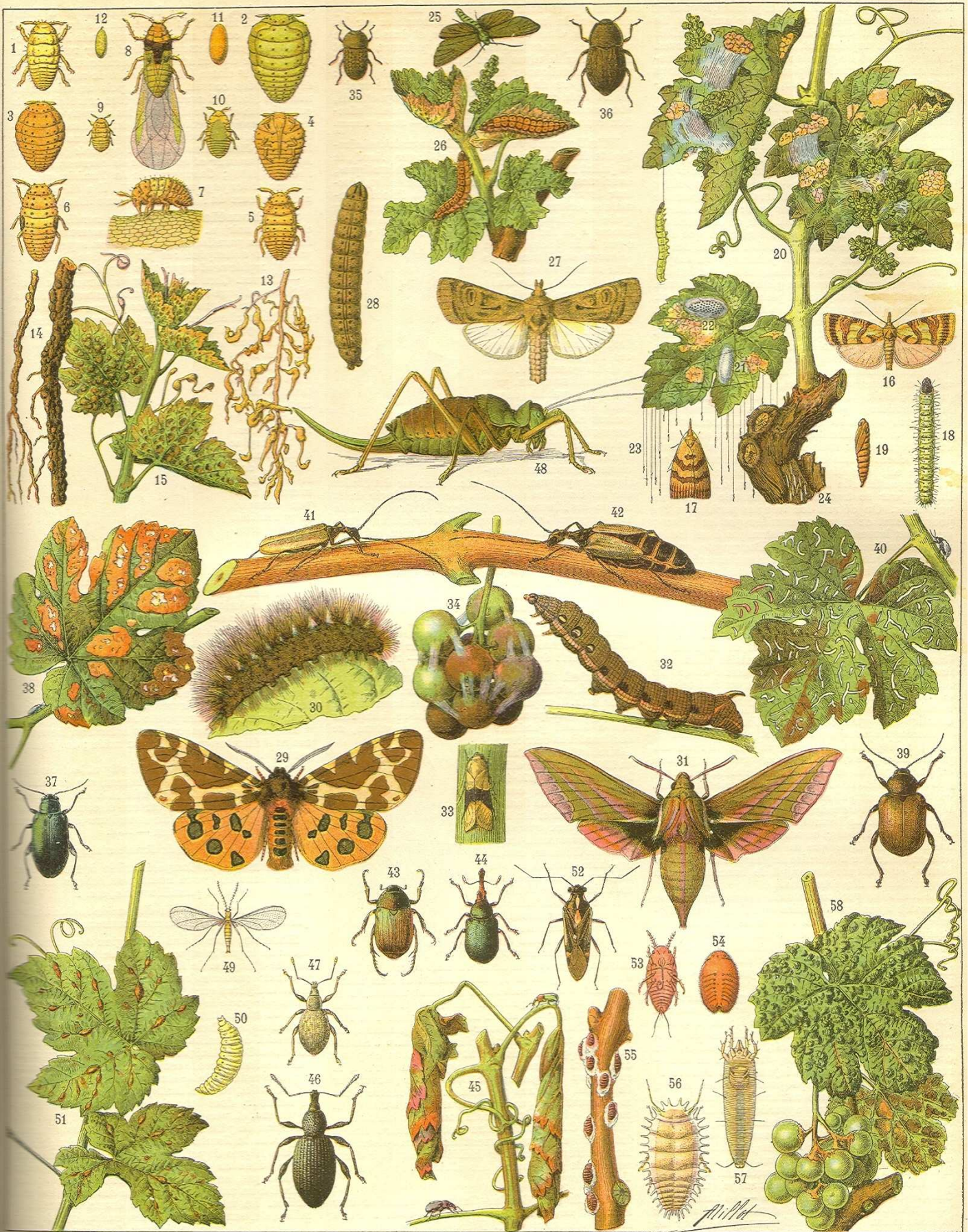
Gilles COLIN



# LES ENNEMIS DE LA VIGNE

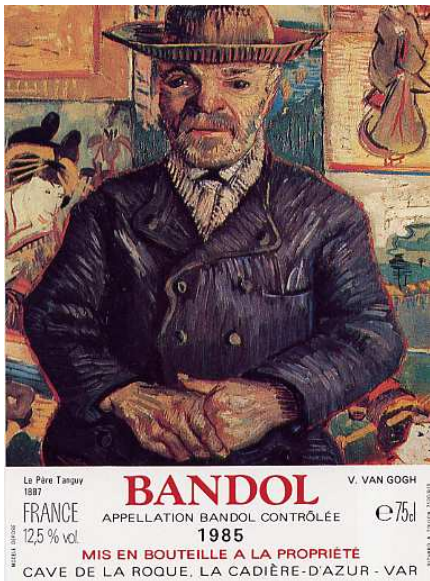
Document recueilli par Gilles COLIN

LAROUSSE MENSUEL.

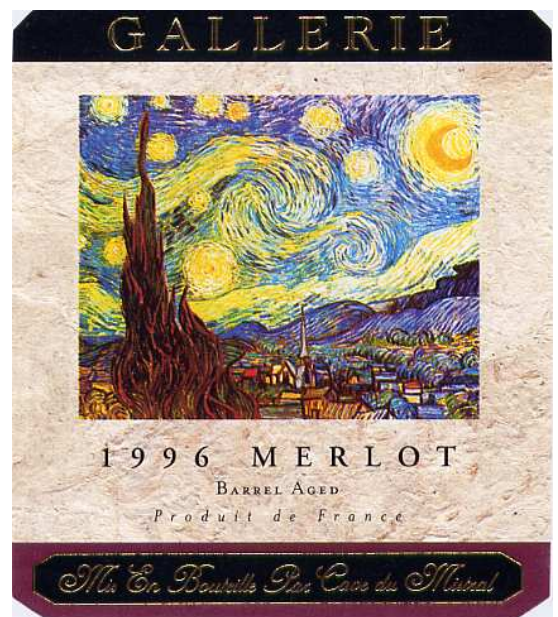


ENNEMIS DE LA VIGNE. *Phylloxera* (très grossi) : 1. Jeune gallicole; 2. Gallicole adulte; 3 et 4. Radicole adulte (vu en dessus et en dessous); 5. Future nymphe; 6. Nymphe; 7. Radicole sur une tige; 8. Ailé; 9. Sexué mâle; 10. Sexué femelle; 11. Œuf d'aptère agame; 12. Œuf d'hiver; 13. Galles des radicelles; 14. Galles des racines; 15. Galles des feuilles. — *Pyrale* : 16. Ouverte (gr. d'un tiers); 17. Fermée; 18. Chenille (gr. 2 fois); 19. Chrysalide (gr. nat.); 20. Pampre attaqué par la pyrale; 21. Ponte; 22. Ponte éclos; 23. Jeunes chenilles; 24. Cocons d'hiver. — 25. *Ino* (gr. nat.); 26. Chenilles d'ino. — 27. *Sphinx* (gr. nat.); 28. Sa chenille. — 29. *Euclyptus* (gr. nat.); 30. Sa chenille. — 31. *Sphinx* (gr. nat.); 32. Sa chenille. — 33. *Cochylis* (gr. 2 fois); 34. Grappe atteinte par la cochylis. — 35. *Opatre* (gr. nat.); 36. *Aside* gris (gr. nat.); 37. *Altise* (gr. 4 fois); 38. Feuille atteinte par l'altise. — 39. *Eumolpe* (gr. 5 fois); 40. Feuille atteinte par l'eumolpe. — 41. *Vespère* de Xatart mâle; 42. *Vespère* de Xatart femelle (grand. nat.); 43. *Anomale* (gr. nat.); 44. *Rhynchite* (gr. 2 fois); 45. Feuilles enroulées par le rhynchite. — 46. *Otiorynque* sillonné (gr. 3 fois). — 47. *Péritile* gris (gr. 2 fois). — 48. *Epiphypère* de Béziers (gr. nat.). — 49. *Cécidomye* (très grossi); 50. Sa larve; 51. Feuilles atteintes par la cécidomye. — 52. *Lope* sillonné (gr. 3 fois). — 53. *Cochenille* rouge (gr. 3 fois); 54. La même adulte; 55. Rameau attaqué par la cochenille rouge; 56. *Cochenille* blanche (gr. 5 fois). — 57. *Phytopte* (gr. 80 fois); 58. Rameau attaqué par le phytopte.

Il n'avait pas alors revu celui-ci depuis 10 ans. De mars à juin, il fréquente l'atelier de Cormon. Il y rencontre Toulouse-Lautrec, Emile Bernard et Anquetin. Par l'intermédiaire de Théo avec lequel il loge rue Laval, il fait la connaissance de plusieurs peintres comme Seurat, Pissarro, Monet, Renoir ainsi que Gauguin. Son œuvre se modifie alors; on note un changement de sa palette dans ses natures mortes. Par exemple, l'admiration qu'il porte envers le Marseillais Monticelli, mort en 1886, l'amène à éclaircir ses coloris pour peindre des tableaux de fleurs aux nuances rares. Peu à peu, ses compositions acquièrent plus d'aisance sous l'influence des estampes japonaises. En mai, sa mère quitte Nuenen. Toutes les toiles qu'il y avait laissées sont achetées par un brocanteur qui en vend certaines et brûle les autres. Au début de l'année 1887, les relations entre Vincent et son frère deviennent de plus en plus tendues. Théo écrit à sa sœur : "l'appartement est presque insupportable, c'est comme s'il y avait deux êtres en lui..". En janvier, il fait la connaissance du père Tanguy, un marchand de couleur. Entre janvier et mars, il organise deux expositions au cabaret Tambourin avec Bernard, Gauguin et Toulouse-Lautrec. Pour se distinguer des peintres du "Grand Boulevard" comme Monet, Pissarro ou Degas, ceux-ci se baptisent les peintres du Petit Boulevard. De mai à juillet, il fait des promenades à



Asnières pour aller peindre, parfois en compagnie de Signac. En travaillant avec celui-ci, sa palette s'enrichit davantage de couleurs vives et sa touche s'anime. En février 1888, stimulé par les descriptions que Toulouse-Lautrec lui a faites du Midi, il quitte Paris pour se rendre à Arles. Il y loue une chambre au Café de l'Alcazar, place Lamartine. En mars, il rêve d'une communauté d'artistes et écrit à Gauguin pour lui proposer une association de peintres. Deux de ses paysages sont exposés au Salon des Indépendants à Paris. En mai, il loue deux pièces dans la Maison Jaune située aussi place Lamartine. C'est à cet endroit qu'il désire réaliser son rêve de communauté. Il demande à Gauguin de venir travailler avec lui. Il se lie d'amitié avec le lieutenant Millet auquel il donne des cours de dessin. Ils vont ensemble dans la campagne faire des croquis. En juin, après un voyage aux Saintes-Maries de la Mer, naissent ses premières toiles de barques. Il écrit : "Maintenant que j'ai vu la mer ici, je suis absolument convaincu de la nécessité de rester dans le Midi et d'exagérer, de forcer la couleur..". C'est aussi en juin qu'il fait le semeur. Puis, en août, il fait la connaissance du facteur, Joseph Roulin, dont il fait le portrait. Par l'intermédiaire de Millet, il envoie 35 toiles à Théo. En septembre, grâce à l'argent d'un héritage reçu par Théo, il achète des meubles pour la Maison Jaune et s'y installe. Le 23 octobre, Gauguin arrive à Arles. En décembre, il visite le musée de Montpellier. Théo lui annonce ses fiançailles avec Johanne Bonger. A la mi-décembre, les relations entre Vincent et Gauguin commencent à se détériorer. Le 23 décembre, après une violente querelle, Vincent menace Gauguin avec un rasoir. Celui-ci prend la fuite et se loue une chambre à l'hôtel. Vincent, pour s'auto punir se coupe la partie inférieure de l'oreille gauche. Il l'enveloppe dans du papier et va la porter à Rachel, une prostituée. Joseph Roulin l'aide à rentrer chez lui. Le lendemain, la police l'emmène à l'hôpital. Gauguin est arrêté mais relâché immédiatement. Le 25 décembre, Théo arrive alerté par un télégramme de Gauguin qui repart avec lui quelques jours plus tard. Les médecins avancent plusieurs causes de la maladie de Vincent : épilepsie, schizophrénie.. Le 27 janvier 1889, il reçoit son congé de l'hôpital. Il peint ses deux autoportraits à l'oreille coupée. En février, les habitants d'Arles font circuler une pétition pour



PRODUCE OF FRANCE



VAN GOGH

## LA VIGNE ROUGE

### CÔTES DE PROVENCE

APPELLATION CÔTES DE PROVENCE CONTRÔLÉE

MIS EN BOUTEILLE PAR FAMILLE ELIE SUMEIRE PROPRIÉTAIRE-RÉCOLTANT A TRES FRANCE

75 cl



12% vol.

", toile qu'il dédie à son neveu (Vincent Willem Van Gogh), fils de Théo, né le 31 janvier 1891. Le même mois, paraît dans le Mercure de France un article écrit par le poète Albert Aurier et consacré à Vincent. En mars, Théo l'informe que "la vigne rouge" a été acheté pour 400 francs par Anne Boch à Bruxelles, à l'exposition "Les XX". Le 16 mai, il quitte Saint-Rémy et se rend à Paris chez son frère. Après y avoir fait un court séjour, il se rend à Auvers sur Oise. Théo choisit ce village en raison de la présence du docteur Gachet, amateur de peinture, qui est d'accord pour s'occuper de Vincent. Il loue une chambre au Café Ravoux. Encore une fois on met à sa disposition une seconde chambre pour peindre. Il peint deux portraits du docteur Gachet. Celui-ci admire l'art de Vincent et devient son ami. Début juillet, il se rend à Paris voir Théo. Il apprend que



Vincent Van Gogh

## Le Castillet

WHITE TABLE WINE

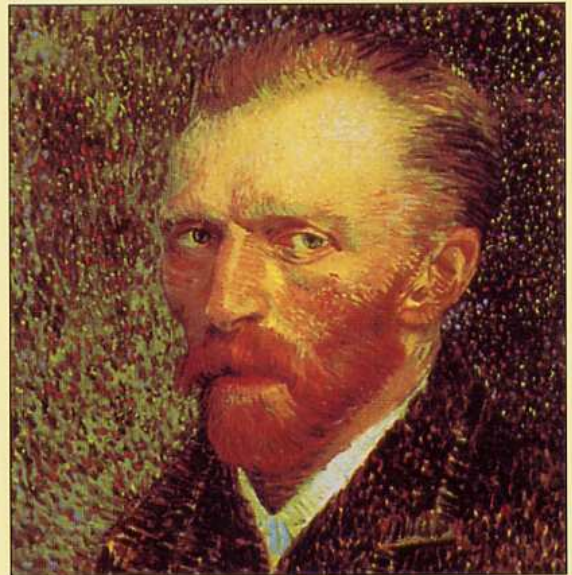
BOTTLED AND SHIPPED BY DULONG FRÈRES & FILS - 33270 FLOIRAC FRANCE  
IMPORTED BY DIRECT IMPORT WINE Co., NILES ILL. 60648 U.S.A.

ALC. 11% BY VOL.

MÉLANGE DE VINS DE DIFFÉRENTS PAYS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CONT. 750 ML

qu'il soit à nouveau interné. Celle-ci reçoit 30 signatures. A la mi-mars, il est réinterné. Le 17 avril, Théo épouse Jo Bongers, la sœur d'un ami. Vincent reprend la peinture et envoie deux caisses de ses principaux tableaux à Théo. Durant cette période, il est hanté par l'idée du suicide. Il parle de s'engager à la Légion Etrangère. A la fin avril, il écrit à sa sœur Wil qu'il a eu plusieurs crises aux cours desquelles il ne savait même plus ce qu'il disait et faisait. Au mois de mai, conscient du mal qui le ronge, il prend lui-même la décision de se faire soigner à l'asile Saint Paul de Mausole, à Saint-Rémy. Théo lui paie deux chambres dont l'une lui sert d'atelier. En juin, il peint plusieurs paysages ainsi que "La nuit étoilée". Durant l'été et l'automne 1890 ainsi que durant l'hiver 1891, il fait plusieurs crises dont l'une très violente durant laquelle il perdra connaissance. Malgré tout, il réussira à peindre 150 toiles et réaliser environ 100 dessins durant son passage à Saint-Rémy. Parmi ces toiles, on trouve "le ravin" ou encore "branche d'amandier en fleur".



## Bordeaux Van Gogh

Appellation Bordeaux Contrôlée

Mise en bouteille pour :

Restaurant Van Gogh

Dorp 21 - 1602 Vlezembeek - Tel. 02/532.22.09

75 cl

1997

12% vol.

Par Antoine Moueix & Fils Arveyres - Gironde - France

Produce of France

celui-ci prévoit de rentrer en Hollande. Il déjeune avec Toulouse-Lautrec. Il rentre ensuite à Auvers, préoccupé. Il se met à peindre des toiles présentant des champs sous un ciel orageux comme "champ de blé aux corbeaux". Durant son séjour à Auvers, il peint environ 70 toiles et fait quelques dessins. L'après-midi du 27 juillet, il sort et s'égaré dans les champs où il se tire une balle dans la poitrine. Il revient ensuite au café et retourne dans sa chambre. Le docteur Gachet le soigne et prévient Théo. Celui-ci se précipite à Auvers. Vincent meurt finalement le 29 juillet durant la nuit. Il est inhumé le lendemain au cimetière d'Auvers.

Nombreux sont parmi vous, amis lecteurs, qui connaissez un excellent vin du Beaujolais venu directement du cru de la Pisse Vieille. Mais combien êtes-vous qui connaissez la légende de ce vignoble, baptisé de si gauloise façon ?

"Jadis, ce vignoble était cultivé avec tout le soin désirable par un vieux vigneron, le Toine, aidé par sa compagne, la Toinette ; deux vieux paisibles. Or cette bonne Toinette était très pieuse et ne manquait jamais d'assister aux offices du dimanche et des fêtes carillonnées. De plus, elle éprouvait fréquemment le besoin de blanchir sa conscience par des confessions en règle.

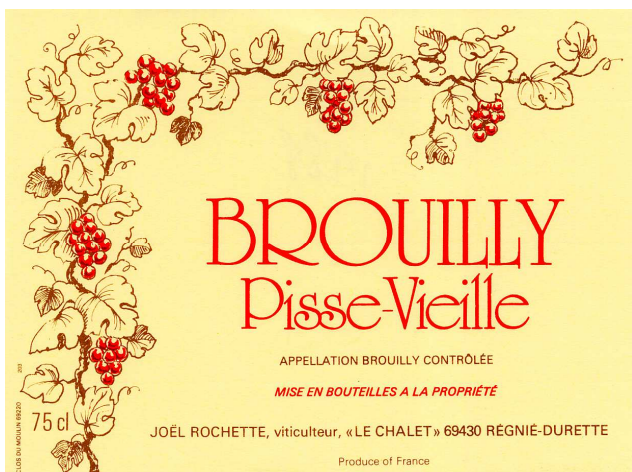
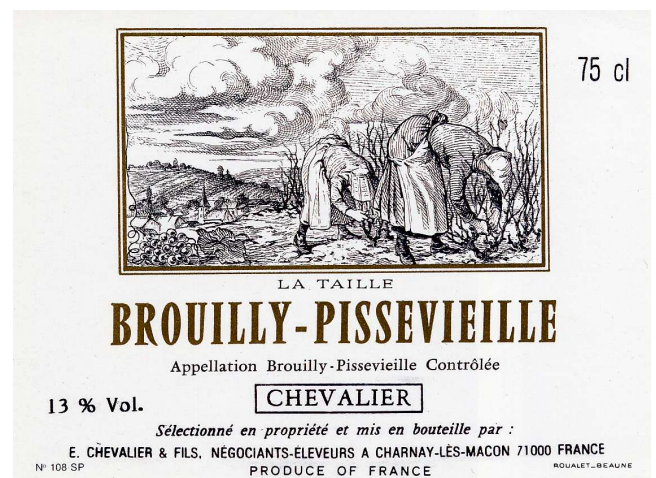
"Depuis un mois, la paroisse possédait un curé encore jeune, en remplacement du vieux, devenu caduc et incapable de dire la messe. On appelait ce nouveau prêtre le Tienne. Tout le monde le connaissait. Il était le fils d'un vigneron du village et on l'avait vu grandir.

"Sans doute, durant son séjour au séminaire, il avait appris le français et, peut-être le latin ; Quoi qu'il en soit, revenu dans sa paroisse, il parlait le patois comme tous les gens du coteau : on le comprenait mieux.

"La Toinette se rendit un jour à la confesse auprès de lui : ce n'est pas qu'elle eut de graves péchés à avouer ! Oh non ! Mais il lui tardait de savoir comment le nouveau curé s'y prendrait pour recevoir les pénitents.

"Lorsqu'elle revint au logis, elle s'exclama :

- Toine ! Tu chercherais toute la journée que tu ne devinerais pas ce que notre curé m'a donné comme pénitence !
- Ma foi, je ne sais pas ! Qu'est-ce qu'il t'a donc dit ?
- Eh bien ! Quand j'ai eu fini ma confession, il m'a dit comme ça : "Allez et ne pissez plus !" Ne plus pisser ! Tu entends ! En voilà une affaire. Le vieux curé me donnait toujours cinq Pater et cinq Ave. C'était la mesure. Pas un de moins. Il ne parlait pas de ne plus pisser.



- Bah ! Il t'a dit de ne plus pisser !... C'est peut-être la nouvelle mode pour la pénitence. Les Pater et les Ave servent peut-être plus à rien. Tu sais qu'il y a des choses nouvelles dans le monde.
- Ca se peut ! Fit la Toinette. Mais ne plus pisser quand on a envie ! Je m'attends bien à ce que ma pénitence ne soit pas commode. Je crois bien que je ne pourrai pas le faire.
- Eh bien ! Rétorqua le Toine, si ce n'était pas difficile, ce ne serait pas une pénitence. Quand tu auras envie de lâcher la bonde, tu te retiendras, voilà tout.
- Tu en parles à ton aise, toi ! Il ne t'a pas défendu de vider le caquillon. Je ne sais pas pourquoi il m'a

donné cette bougre de pénitence. Je n'avais pas fait de gros péchés. A mon âge, on n'en fait plus que de tous petits, pas vrai, Toine ?

"Et la bonne vieille soupirait.

"Cela se passait le soir, le vieux s'appêtait à manger la soupe. Mais si le vieux piochait à pleine cuillère dans son écuelle, la pauvre Toinette, tourmentée par la pensée de la pénitence à accomplir, ne goûtait sa pitance que du bout des lèvres.

"La soupe avalée, le Toine emplît deux gobelets de vin et, à l'instant de boire le savoureux breuvage, il crut bon de prévenir sa compagne :

- Je crois bien que tu ferais mieux de ne pas boire, tu sais que notre curé ne veut pas te laisser pisser ...

- C'est bien vrai ! Je ne boirai pas ! J'ai pourtant bien soif !

"Sur ce, ils se couchèrent. La pauvre vieille ne puit dormir, elle se tournait et se retournait sur sa paille, se tenant le ventre, s'efforçant de réfréner la sourde envie qui la tenaillait sans répit.

- Quelle pénitence peu ordinaire ! Mon Dieu ! Quelle pénitence ! Ce n'est pas tenable !

"Les heures passèrent silencieuses ; l'aube vint ; il fallut se lever et préparer la soupe matinale. Ce fut pénible et, quand la soupe fut prête, la Toinette s'abstint d'en avaler la moindre bouchée. Son déjeuner pris, le vigneron prit sa pioche et s'apprêta à se rendre à son travail.

- Je ne vais pas avec toi ce matin, fit la vieille. Si j'allais dans les vignes, je ne pourrais pas me retenir et la pénitence serait foutue. Ah ! S'il m'avait donné des Pater ou des Ave, ce serait fini à cette heure ...

- Bine ! Reste à la maison. Je ferai l'œuvre tout seul aujourd'hui. Je n'ai pas besoin de toi.

"La matinée s'écoule comme s'était écoulée la nuit, apportant les mêmes transes douloureuses à la pauvre vieille. Parfois, trop pressée par la tentation, elle se disait mentalement :

- Tant pis, je lâche tout.

"Mais elle chassait cette mauvaise pensée.

- Puisque c'est ma pénitence, il faut la faire car, sans ça, l'absolution ne vaudrait rien. Ca ne fait rien ! Ce n'est pas commode de se retenir

"Lorsque l'Angélus de midi sonna au clocher du village, le Toine revint de la vigne. Il interrogea sa vieille compagne :

- Tu fais toujours ta pénitence ?

- Oui, bien Toine, mais j'ai le ventre gros comme un caquillon. Si ça continue, je crois bien que la vessie va éclater et me faire péter les boyaux, je vais tomber en duelles. Ah ! Mon Dieu ! Ah ! Mon Dieu !

"Son repas terminé, le Toine fit sa première coutumière, s'éveilla dispos, prit son outil et s'en retourna à la vigne, laissant sa femme assise sur le banc, se tenant le ventre à deux mains en soupirant, se levant, essayant de marcher un peu dans l'espoir d'atténuer le tourment intolérable qui la tenaillait.

- Ceux qui peuvent pisser quand ils en ont envie sont bien heureux ! Songeait-elle. Si je pouvais, rien qu'un peu, cela me soulagerait !...

"Elle tenta de s'allonger sur le lit pour apaiser ses maux. Rien n'y fit : l'envie persistait, de plus en plus violente, irrésistible.

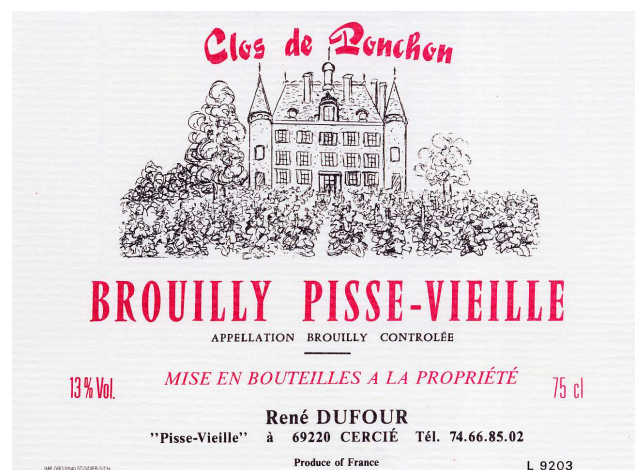
"Le Toine revint de la vigne plus tôt que de coutume, ayant terminé sa besogne et trouva sa vieille en larme, comprimant son malheureux ventre de ses deux mains crispées.

- Je souffre, il n'y a pas à dire. Ecoute, Toine, je n'y tiens plus. Le ventre me rentre dans l'estomac, ça ne peut plus durer. Si d'autres ont la même pénitence, je ne sais comment ils font, mais moi, je ne peux pas. Oh ! Non ! Tu vas aller voir notre curé, dis-lui qu'il me donne un cent de PATER et deux cents Ave, je les dirai d'affilée, sans faute. Mais ne plus pisser ! ... Va ! Va et surtout ne t'arrête pas en route. Mais va donc et reviens vite que je puisse pisser un bon coup et me soulager. Va.

"Le bon vieux se hâta vers le village, allant aussi vite que lui permettaient ses vieilles jambes et le mauvais état du chemin.

"Sa vieille, demeurée sur le seuil de la porte, attendait son retour avec impatience.

- Pourvu qu'il ne s'arrête pas en route et qu'il trouve le curé à la maison ! S'il ne revient pas vite, je serais forcée de lâcher la bonde, ça me presse fort.



"Elle trouva l'heure longue, mais elle eut enfin la satisfaction de voir son vieux mari au bas de la chaintre. Il agitait les bras et, tout essoufflé, criait des mots incompréhensibles. Enfin, elle distingua ces bienheureuses paroles :

- Pisse, vieille ! Pisse : le curé l'a dit !

"Alors, elle s'accroupit et lâcha les écluses avec un compréhensible soupir de satisfaction.

"Comme elle se redressait, le bonhomme, parvenu auprès d'elle, lui expliqua :

- Le curé ne t'a pas défendu de pisser. Il t'a bien dit : « Allez et ne pescher plus », seulement, il a eu tort de te le dire en patois et tu as mal compris : cela voulait dire " : « Allez et ne pêchez plus » ! Il n'y avait pourtant pas de pénitence à faire. Dorénavant, tu pourras pisser tous les coups que tu en auras envie.

"Il arriva que des jeunes gens, occupés aux travaux de la vigne dans le voisinage, entendent les cris du vieux ! D'autre part, l'histoire de la fameuse pénitence s'ébruita. Alors, les jeunes (cet âge est sans pitié dit le fabuliste), lorsqu'ils voyaient la vieille au passage, lui lançaient d'une voix gouailleuse : « Pisse Vieille ».

Et le cri finit par devenir le vocable qui désigna depuis ce vignoble.

"Telle est la légende »

(Ce texte est extrait du livre « Il était une fois le Beaujolais », Georgette Thomas et François Lapraz, aux Editions France-Empire, achevé d'imprimer en mars 1985)



## DANS UN AUTRE GENRE

Par Gérard TELLET-LARENTE

Dans la continuité, il existe de nombreuses dénominations commerciales portant la mention "Pisse". On peut citer, entre autres : "Pisse-Dru", "Pisse-Louve", "Pisse-Loup" etc.... Cela peut, bien entendu, faire l'objet d'un thème particulier..

A la Gloire du "Congaillard"

L'Impératrice, un jour allait accompagnant  
Son Auguste Empereur à la guerre d'Espagne  
Quand, aux confins vineux de ce coin de campagne  
Elle sentit, dit-on, un besoin très pressant.

Le Pissot souverain fut certes très puissant  
Puisque depuis ce temps ce pays de cocagne  
Produit un cru si dru qu'il vaut bien le champagne  
"Congaillard" est un vin qui vous fouette le sang.

Aussi, l'ai-je serré dans ma cave, sous terre,  
Où j'ai fait une place, à côté du madère,  
A ce nectar princier qui réjouit le cœur.

Et, les jours de fêtes, remplissant mon calice,  
Pour me regaillardir je boirai sans pudeur  
Le pipi généreux de cette Impératrice.

**LA PISSOTIÈRE DE  
L'IMPÉRATRICE**

MARQUE DÉPOSÉE - PRODUCE OF FRANCE

**BORDEAUX SUPÉRIEUR**

APPELLATION BORDEAUX SUPÉRIEUR CONTRÔLÉE

SCEA SOUM  
VITICULTEUR A MARSAS (GIRONDE)

MIS EN BOUTEILLE A LA PROPRIÉTÉ

L'histoire raconte qu'en 1809 l'Impératrice accompagnant Napoléon aux guerres d'Espagne éprouva en passant au bout de ce vignoble un besoin pressant. Depuis lors, cette parcelle cadastrée sous le nom de « Congaillard » produit des vins jouissant d'une honorable réputation.

WETTERWALD FRÈRES, BORDEAUX



### Réunion du 5 novembre

Quelques photos souvenirs d'une journée sympa où certains se reconnaîtront (dans la mesure où des clichés auront été pris et transmis au secrétariat). En y regardant de plus près, les apparences sont trompeuses ! On se croirait à un congrès de notaires. La prochaine fois, quand le petit oiseau sortira, faites une risette !!!!

